



Grand Belfort Communauté d'Agglomération
Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort
Place d'Armes
90020 BELFORT cedex
Tél.03 84 54 24 24 – www.grandbelfort.fr

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Année 2022



I – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

I.1 – Description des réseaux d'eau potable

En 2022, Grand Belfort exerce en régie la compétence eau potable sur la totalité de ses 52 communes.

Le territoire concerné est découpé en 9 Unités de Distribution (U.D.I.) comme représenté ci-dessous :

	UDI Angeot		UDI Foussemagne
	UDI Argiésans		UDI Morvillars
	UDI Belfort		UDI Petit-Croix
	UDI Eguenigue		UDI sud agglomération
	UDI Evette-Sermamagny		



I.1.1 – UDI Angeot

☞	Communes desservies :	Angeot, Bethonvilliers, Fontaine, Frais, Lagrange, Larivière, Reppe, Vauthiermont
☞	Traitement de l'eau :	Chloration (javel)
	Stockage de l'eau :	☞ Réservoirs Angeot (400 m ³ + 300 m ³)
☞	Linéaire de conduites :	47 km.

I.1.2 – UDI Agiésans

☞	Communes desservies :	Argiésans, Banvillars, Buc, Urcerey
☞	Traitement de l'eau :	Neutralisation et chloration (chlore gazeux + javel).
	Stockage de l'eau :	☞ Buc : réservoir 200 m ³
☞	Linéaire de conduites :	18 km.

I.1.3 – UDI Belfort

☞	Communes desservies :	Bavilliers, Belfort, Bessoncourt, Chèvremont, Cravanche, Danjoutin, Denney, Eloie, Essert, Offemont, Pérouse, Roppe, Valdoie, Vétrigne
☞	Traitement de l'eau :	<u>Ressource du Doubs</u> : décantation, filtration, ozonation et chloration à Mathay (P.M.A.) + chloration à Dambenois et à l'U.D.E.P. Belfort (Grand Belfort) <u>Ressource de Sermamagny</u> : ozonation, neutralisation et chloration (chlore gazeux) à l'UPEP Belfort (Grand Belfort).
	Stockage de l'eau :	☞ Belfort : réservoir Haut Service (10 000 m ³) réservoir Bas Service (6 000 m ³) + bâches UPEP (4 000 m ³) ☞ Offemont : réservoir du Rudolphe (400 m ³) ☞ Bavilliers : réservoir du Fort (150 m ³) ☞ Andelnans : réservoir de Froideval (150 m ³).
☞	Linéaire de conduites :	387 km.

I.1.4 – UDI Eguenigue

☞	Communes desservies :	Eguenigue, Lacollonge, Menoncourt, Phaffans
☞	Traitement de l'eau :	Filtration, Chloration (chlore gazeux)
	Stockage de l'eau :	☞ Réservoir Eguenigue (160 m ³)
☞	Linéaire de conduites :	19 km.

I.1.5 – UDI Evette-Sermamagny

☞	Communes desservies :	Evette-Salbert, Sermamagny,
☞	Traitement de l'eau :	Neutralisation et chloration (chlore gazeux).
	Stockage de l'eau :	☞ Evette-Salbert : 2 réservoirs de la Forêt (150 et 700 m ³) + 1 réservoir rue des Vosges (50 m ³)
☞	Linéaire de conduites :	38 km.

I.1.6 – UDI Fousse-magne

↺	Communes desservies :	Fousse-magne
↺	Traitement de l'eau :	Chloration (javel)
	Stockage de l'eau :	Réservoir Fousse-magne (80 m ³)
↺	Linéaire de conduites :	9 km.

I.1.7 – UDI Morvillars

↺	Communes desservies :	Bourogne, Charmois, Méziré, Morvillars
↺	Traitement de l'eau :	Chloration (chlore gazeux)
	Stockage de l'eau :	↺ Bourogne : réservoir de 350 m ³ ↺ Morvillars : réservoir de 500 m ³
↺	Linéaire de conduites :	48 km.

1.1.8 – UDI Petit-Croix

↺	Communes desservies :	Autrechêne, Cunelières, Fontenelle, Montreux-Château, Novillard, Petit-Croix
↺	Traitement de l'eau :	Reminéralisation et chloration (javel).
	Stockage de l'eau :	Bâche du captage : 80 m ³
↺	Linéaire de conduites :	30 km.

I.1.9 – UDI sud agglomération

↺	Communes desservies :	Andelnans, Bermont, Botans, Châtenois-les-Forges, Dorans, Meroux, Moval, Sevenans, Trévenans, Vézelois
↺	Traitement de l'eau :	<u>Ressource du Doubs</u> : décantation, filtration, ozonation et chloration à Mathay (P.M.A.) + chloration à Dambenois et à l'U.D.E.P. Belfort (Grand Belfort) <u>Ressource de Sermamagny</u> : ozonation, neutralisation et chloration à l'UPEP Belfort (Grand Belfort)
	Stockage de l'eau :	↺ Dorans : réservoir de 450 m ³ ↺ Châtenois-les-Forges : réservoir de 2 fois 250 m ³ ↺ Trévenans : deux réservoirs, un de 300 m ³ et un autre de 200 m ³
↺	Linéaire de conduites :	128 km (23 km de feeder inclus).

I.1.10 – Récapitulatif

UDI	Longueur réseau (km)	Volume de stockage (m ³)
Angeot	47	700
Argiésans	18	200
Belfort	387	20 700
Eguenigue	19	160
Evette / Sermamagny	38	900
Fosseماغne	9	80
Morvillars	48	850
Petit-Croix	30	80
Sud Agglomération	128 <i>(dont 23 km de feeder)</i>	1 450
TOTAL	724	25 120

I.2 – Les moyens humains du service en 2022

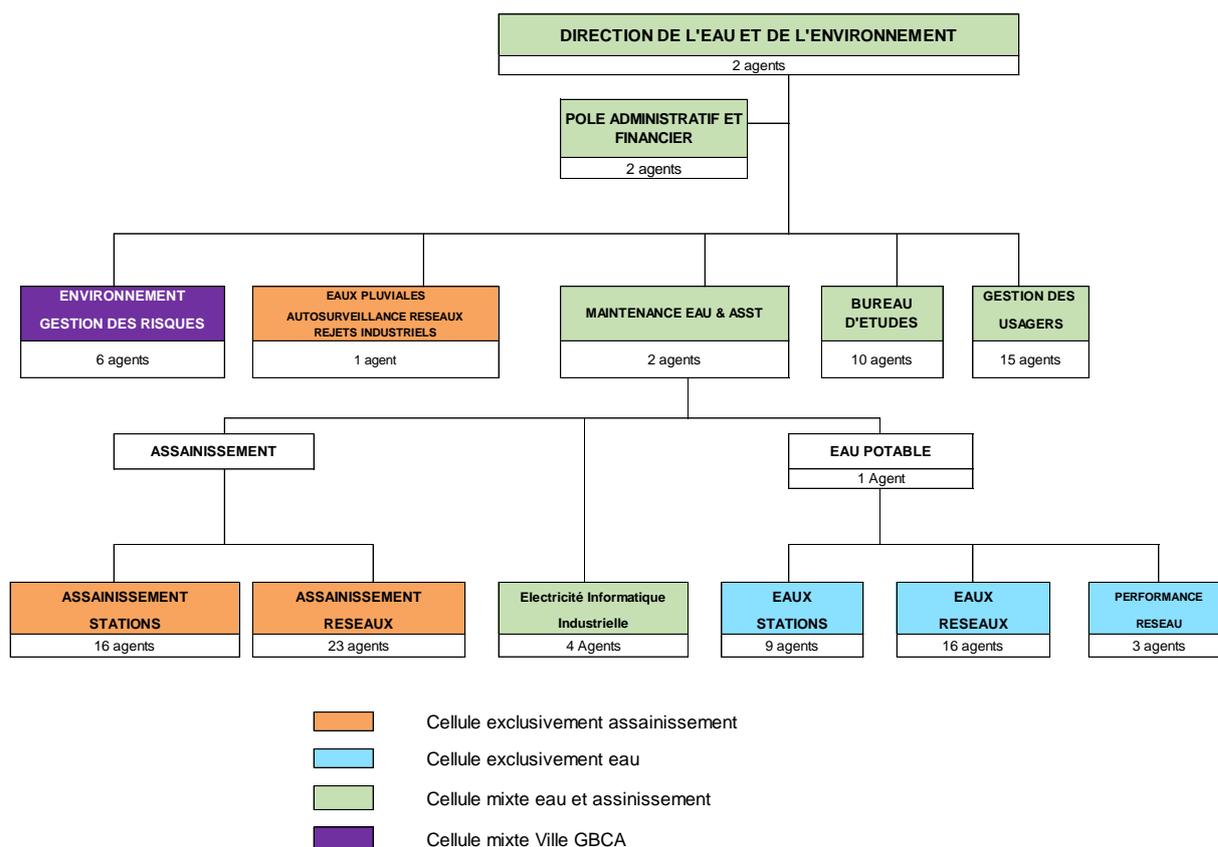
Intégrés à la Direction de l'Eau et de l'Environnement (D.E.E.), les Services de l'eau potable et de l'assainissement de Grand Belfort sont répartis en 3 services :

- Le bureau d'études gère les projets (maitrise d'œuvre interne, travaux neufs, réhabilitations importantes...) et intervient également dans ce cadre pour le service environnement ;
- Le service maintenance exploite et entretient les équipements : usines et réseaux ;
- Le service gestion des usagers assure les relations avec l'utilisateur, suivi de son dossier, relève des compteurs et facturation.

Avec aussi :

- Une cellule « performance réseau » pour accentuer le suivi en matière de rendement du réseau, recherche de fuite, etc...
- Un pôle administratif et financier pour centraliser l'ensemble des factures de la direction et rationaliser les tâches. Cela permet également un traitement global et homogène des budgets.

Au 31 décembre 2022, la D.E.E. comptait 110 agents :



I.3 – Les moyens matériels du service

Le service des eaux de Grand Belfort assure l'essentiel des prestations liées au service, y compris des travaux (à l'exception des terrassements réalisés par une entreprise). Par conséquent, il est doté d'un parc matériel d'intervention important comprenant notamment :

- 1 camion grue,
- 7 fourgons,
- 11 fourgonnettes,
- 2 berlines,
- 1 chariot élévateur en porte à faux,
- 1 motopompe de 200 m³/h,
- 4 motopompes de 80 m³ /h,
- des tronçonneuses de conduite,
- 2 ateliers de maintenance avec outillage,
- 1 magasin de pièces détachées,
- 1 hangar de stockage de pièces de fontainerie et 1 parc non couvert pour le stockage des barres de conduite fonte...



II – INDICATEURS TECHNIQUES

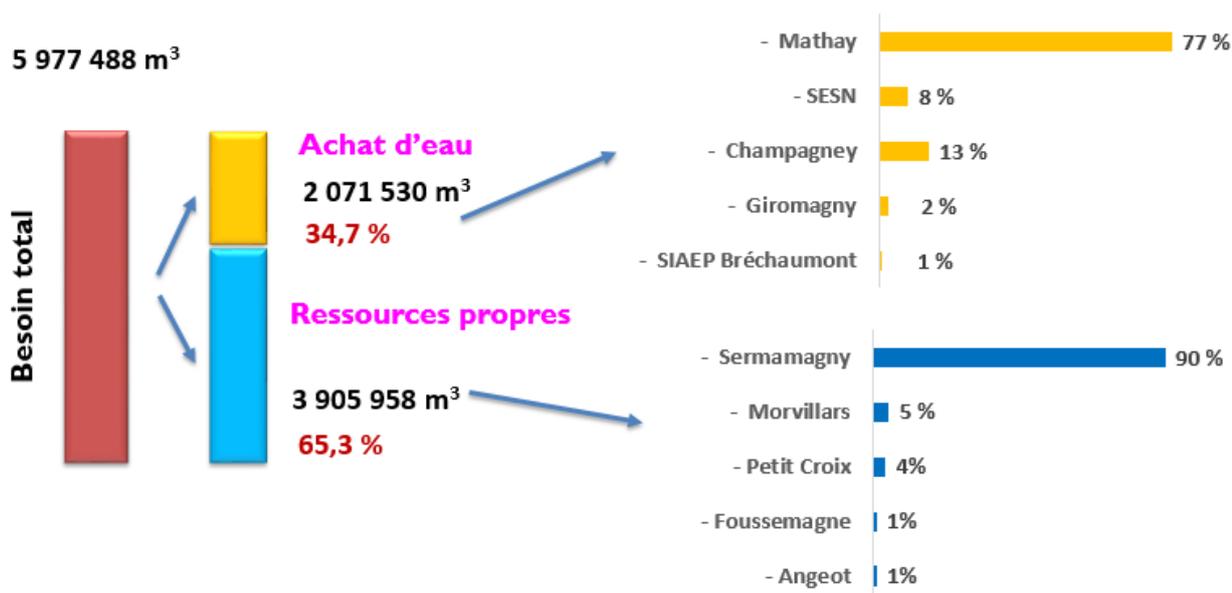
II.1 – Origine de l'eau

II.1.1 – Les ressources en eau

Les communes de Grand Belfort sont alimentées en eau potable par des ressources différentes. Le volume des deux ressources propres au Grand Belfort (captages de Sermamagny principalement) représentent 90 % de la production globale.

Le tableau récapitulatif et les graphes ci-après présentent l'importance de chaque ressource :

Ressource	Volume (m³) 2011	Volume (m³) 2012	Volume (m³) 2013	Volume (m³) 2014	Volume (m³) 2015	Volume (m³) 2016	Volume (m³) 2017	Volume (m³) 2018	Volume (m³) 2019	Volume (m³) 2020	Volume (m³) 2021	Volume (m³) 2022
Grand Belfort												
- Sermamagny	4 428 654	5 244 489	5 148 221	4 746 476	4 068 797	4 186 740	4 329 867	3 658 245	4 095 117	3 863 750	4 145 161	3 501 370
- Morvillars	336 645	331 669	313 801	310 513	353 469	304 227	277 163	237 005	261 521	227 595	260 193	188 218
- Petit Croix								135 275	136 979	152 481	149 246	145 070
- Fousse-magne								39 498	31 330	30 325	34 472	35 033
- Angeot								40 089	46 746	46 287	46 618	36 267
Achats d'eau												
- Mathay	2 272 177	1 606 688	1 356 547	1 131 348	1 895 211	1 346 771	1 639 840	1 907 986	1 330 773	1 467 407	1 444 586	1 585 335
- SESN	69 944	40 538	12 136	17 168	7 882	8 643	8 643	182 675	151 875	147 049	153 894	157 251
- Champagny	114 817	125 935	192 106	180 035	190 369	190 908	221 367	206 548	194 812	219 136	236 829	268 029
- Giromagny	130 536	111 855	94 064	70 356	49 813	40 069	40 268	40 304	40 270	31 442	45 422	46 729
- SIAEP Bréchaumont								26 904	15 774	15 082	17 904	14 186
TOTAL	7 352 773	7 461 174	7 116 875	6 455 896	6 565 541	6 077 358	6 401 085	6 474 529	6 305 197	6 200 554	6 534 325	5 977 488



II.1.2 – Les ressources propres au Grand Belfort

II.1.2a – Production du réseau de Morvillars

L'eau distribuée sur les communes de Bourogne, Méziré, Morvillars, et Charmois provient du puits de Morvillars.

Un appoint est réalisé depuis le feeder Mathay *via* Dambenois.



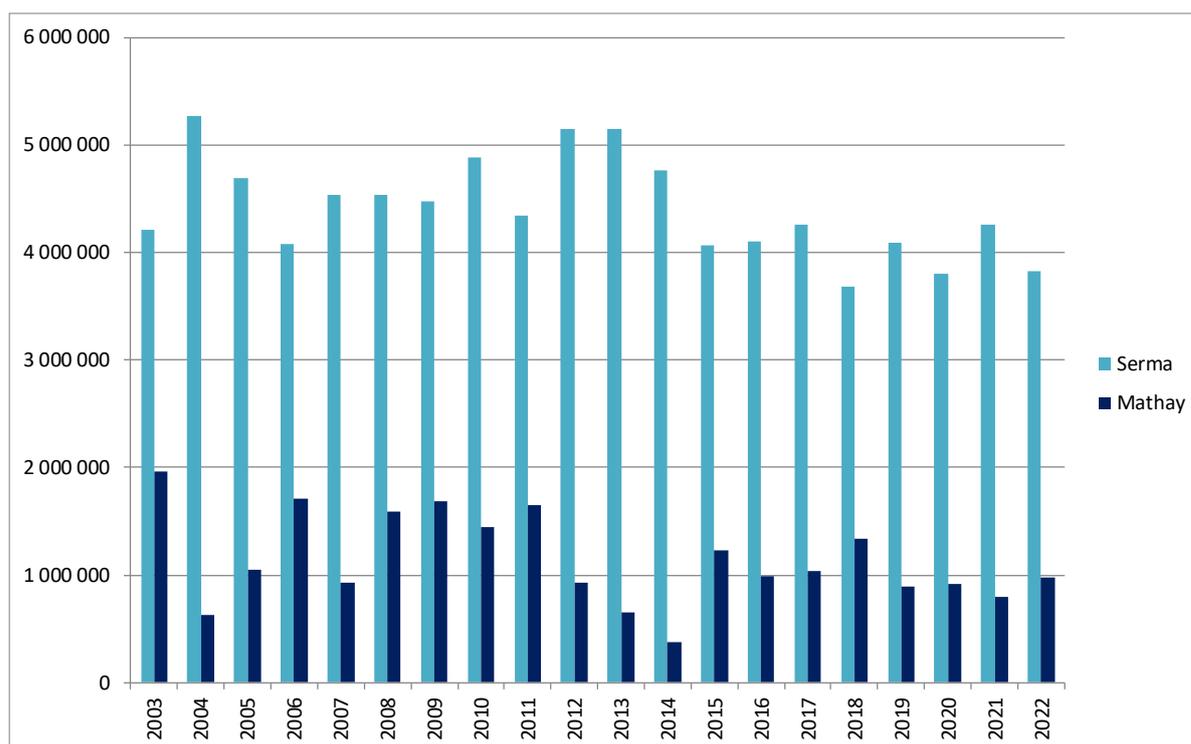
II.1.2b – Production des réseaux Belfort et sud agglomération

L'eau distribuée sur les 14 communes du réseau de Belfort et sur les 10 communes du réseau sud agglomération provient des captages de Sermamagny. A l'été, l'appoint est réalisé depuis l'eau de PMA (Mathay).

Le réseau de Belfort peut également alimenter en eau potable le réseau d'Eguenigue et de Petit-Croix et, exceptionnellement, les syndicats des eaux de Giromagny et de Champagny.

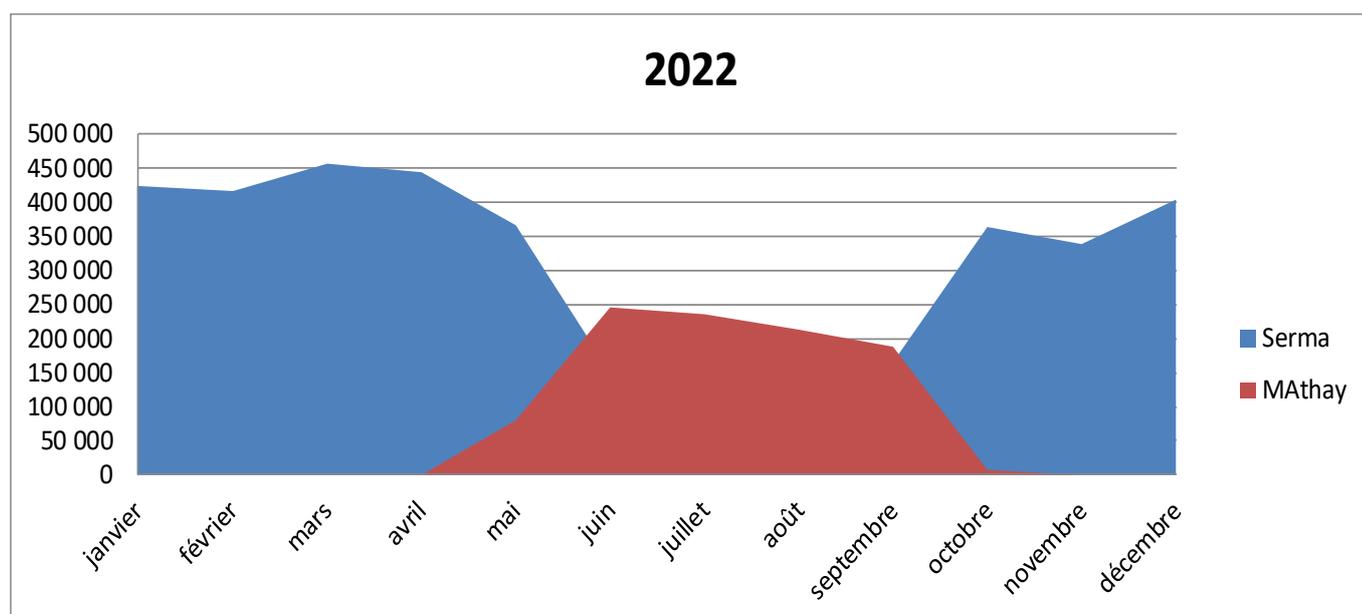


Historique de production des deux ressources principales de Grand Belfort (en m³ / an) (arrivée UPEP)



Alimentation de l'usine de BELFORT en 2022 :

	SERMAMAGNY	MATHAY	Total
Janvier	425 096	0	425 096
Février	417 602	0	417 602
Mars	458 000	0	458 000
Avril	444 904	0	444 904
Mai	366 858	80 137	446 995
Juin	149 514	246 060	395 574
Juillet	147 848	235 964	383 812
Août	144 644	213 860	358 504
Septembre	165 153	188 591	353 744
Octobre	363 452	7 404	370 856
Novembre	338 710	0	338 710
Décembre	403 782	0	403 782
Total m³	3 825 563	972 016	4 797 579
Total %	79,8 %	20,2 %	100 %



Remarque : l'arrêté préfectoral du 31/07/2007 fixe à 20 000 m³/j le volume prélevable sur la zone de captage de Sermamagny, mais limite ces prélèvements à 5 000 m³/j dès que le débit de la Savoureuse tombe sous le seuil des 70 L/s.

II.1.2c – Production du réseau de Foussemage

L'eau distribuée sur la commune de Foussemage provient pour partie du captage de Foussemage et pour partie de celui de Petit-Croix (mélange des 2 ressources).



II.1.2d – Production du réseau d'Angeot

L'eau distribuée sur les communes d'Angeot, Bethonvilliers, Fontaine, Frais, Lagrange, Larivière, Reppe et Vauthiermont provient du captage du Haut Bois à Angeot, de l'UDI de Leval et en appoint de Bréchaumont Eteimbès.

Exceptionnellement, le réseau d'Angeot peut également alimenter en eau potable la commune de Foussemage via Fontaine et Frais et peut être en partie secouru par l'UDI d'Eguenigue.



II.1.2e – Production du réseau de Petit-Croix

L'eau distribuée sur les communes d'Autrechêne, Cunelières, Fontenelle, Montreux-Château, Novillard et Petit-Croix provient du captage de Petit Croix.

Le réseau de Petit-Croix alimente également en partie en eau potable la commune de Foussemage. Il peut lui-même être secouru par les réseaux Belfort et sud agglomération via Chèvremont et Vézelois, voire par les réseaux de la Communauté de Communes du Sud Territoire.



II.1.2f – Production du réseau d'Eguenigue

L'eau distribuée sur les communes d'Eguenigue, Lacollonge, Menoncourt et Phaffans provient du captage d'Eguenigue et du réseau de Belfort via Roppe.



II.2. – Volumes consommés par commune et population desservie

La population ci-dessous est définie par l'INSEE dans la catégorie « population municipale ».

Le volume indiqué correspond au volume facturé sur l'année, déduction faite des dégrèvements.

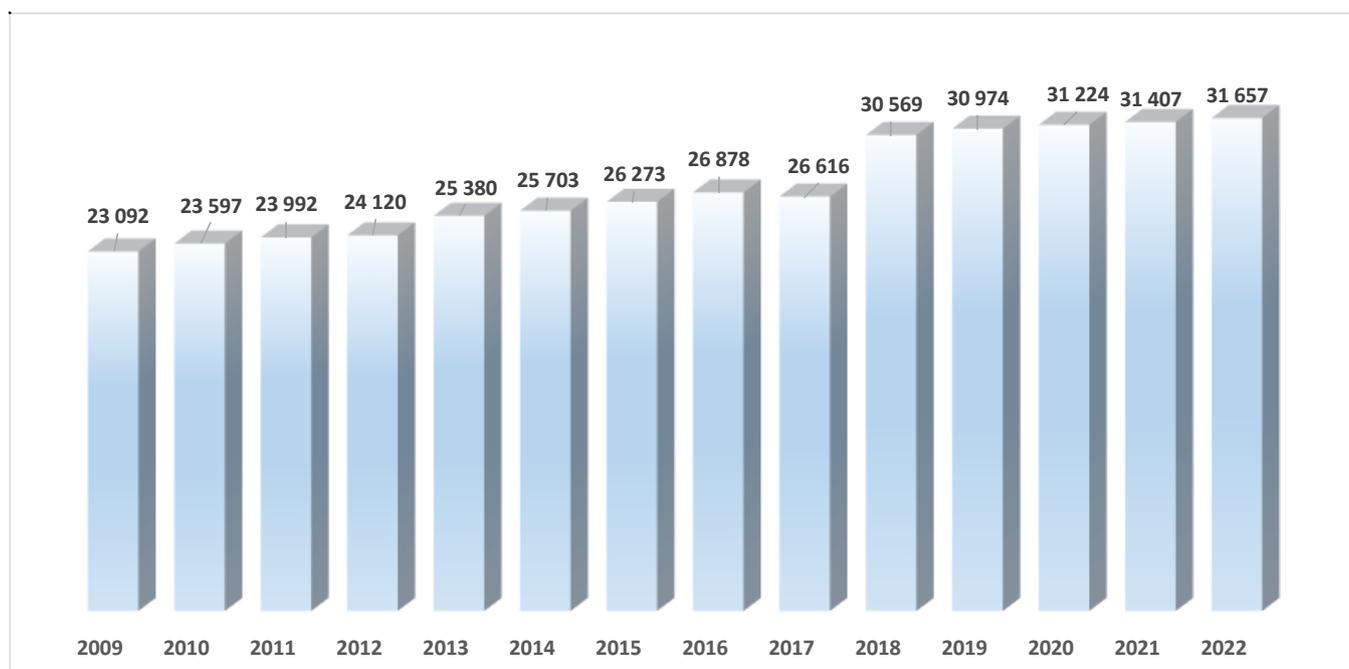
Les 1 458 m³ d'eau industrielle vendue sur la ZI de Bourogne ne sont pas comptabilisés dans le tableau ci-après :

Communes	Habitants	Abonnés	Volume 2021	Volume 2022
ANDELNANS	1 192	572	66 778	67 457
ANGEOT	364	158	26 568	23 080
ARGIESANS	527	277	24 526	24 839
AUTRECHENE	286	125	13 952	12 280
BANVILLARS	300	134	17 322	18 137
BAVILLIERS	4 667	1 490	210 274	197 323
BELFORT	47242	9 083	2 164 394	2 114 905
BERMONT	387	171	16 788	15 765
BESSONCOURT	1 329	594	76 974	79 257
BETHONVILLIERS	250	90	10 953	12 958
BOTANS	247	133	13 378	12 410
BOUROGNE	1 929	604	158 510	139 000
BUC	284	142	14 602	13 865
CHARMOIS	367	147	19 099	16 646
CHATENOIS	2 718	1 233	105 016	101 536
CHEVREMONT	1 608	575	67 111	61 863
CRAVANCHE	2 004	669	85 421	75 048
CUNELIERES	353	141	12 888	12 393
DANJOUTIN	3 688	1 259	159 015	150 547
DENNEY	783	352	48 978	46 771
DORANS	807	336	34 249	34 071
EGUENIGUE	279	112	11 976	12 275
ELOIE	967	410	36 647	35 023
ESSERT	3 424	1 310	141 052	142 441
EVETTE-SALBERT	2 101	970	91 363	90 605
FONTAINE	611	299	48 055	43 327
FONTENELLE	125	61	5 813	5 482
FOUSSEMAGNE	937	379	36 325	34 812
FRAIS	247	109	13 856	11 293
LACOLLONGE	237	112	17 140	15 873
LAGRANGE	142	68	6 707	6 521
LARIVIERE	294	117	14 779	14 092
MENONCOURT	415	194	22 024	21 550
MEROUX-MOVAL	1 399	597	58 465	64 244
MEZIRE	1 332	580	49 711	49 443
MONTREUX CHATEAU	1 196	502	53 814	50 727
MORVILLARS	1 098	524	60 331	55 924
NOVILLARD	306	124	16 549	16 067
OFFEMONT	4 318	1 604	164 504	163 761

PEROUSE	1 217	497	53 095	50 622
PETIT CROIX	306	134	16 215	12 546
PHAFFANS	452	198	18 375	18 525
REPPE	353	150	18 612	19 253
ROPPE	1 071	462	48 458	49 489
SERMAMAGNY	936	415	42 600	46 162
SEVENANS	726	221	27 806	33 399
TREVENANS	1 315	608	134 332	130 813
URCEREY	253	116	12 985	12 998
VALDOIE	5 508	1 672	215 091	218 037
VAUTHIERMONT	213	101	21 357	22 712
VETRIGNE	682	268	28 821	27 653
VEZELOIS	1 009	458	37 414	38 743
TOTAL	104 801	31 657	4 871 068	4 744 563

II.3 – Évolution du nombre d'abonnés

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre total d'abonnés	23 092	23 597	23 992	24 120	25 380	25 703	26 273	26 878	26 616	30 569	30 974	31 224	31 407	31 657



II.4 – Qualité de l'eau

L'eau consommée doit être "propre à la consommation"

(arrêté du 11/01/2007

pris en application des articles R1321-2 1321-3 1321-7 du Code de la Santé Publique).

Pour répondre à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :

- la qualité organoleptique,
- la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux,
- des substances indésirables,
- des substances toxiques,
- des pesticides et produits apparentés,
- la qualité microbiologique.

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire, ainsi que les paramètres à analyser, sont fixés par l'arrêté du 11 janvier 2007 en application des articles R1321-10,1321-15 1321-16 du code de Santé Publique.

Les prélèvements sont réalisés sous le contrôle de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) pour les analyses réglementaires ou par le service pour les analyses d'autocontrôle.

II.4.1 – Qualité de l'eau distribuée par Grand Belfort

La qualité de l'eau distribuée par Grand Belfort est contrôlée de plusieurs manières :

- par les analyses réglementaires effectuées par un laboratoire agréé mandaté par l'ARS sur :
 - ↪ l'eau brute (analyses type RP) des ressources naturelles (Sermamagny, Morvillars),
 - ↪ l'eau avant et après traitement à l'usine de production d'eau potable (analyses P1 et P2),
 - ↪ les réservoirs et châteaux d'eau (analyses P1 et P2),
 - ↪ le réseau de distribution (analyses D1 et D2) ;
- par des analyses d'autocontrôle. Les prélèvements (dans les réservoirs uniquement) sont effectués par Grand Belfort, les analyses sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage Grand Belfort par un laboratoire accrédité COFRAC et agréé par le ministère de l'environnement pour ces analyses. En 2022, le laboratoire mandatée par Grand Belfort était EUROFINS.

II.4.1.1 – Réseau d'Angeot

Réseau d'Angeot	Analyses réglementaires				Observations	Analyses autocontrôles				Observations
	TOTAL	CS	NC	NS		TOTAL	CS	NC	NS	
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Captage Angeot	0	0	0	0						
sur Ouvrages										
Angeot réservoir	3	3	0	0		12	12	0	0	
Angeot ancien réservoir	0	0	0	0		2	2	0	0	
sur Communes										
Angeot (350 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Bethonvilliers (250 habs)	3	2	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Fontaine (600 habs)	1	0	0	1		0	0	0	0	
Frais (230 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Lagrange (140 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Larivière (285 habs)	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Reppe (350 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Vauthiermont (215 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Total	13	10	0	3		14	14	0	0	
Légendes										
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées									
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité									
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité									
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité									
Total analyses réglementaires + autocontrôles : 27										

II.4.1.2 – Réseaux d'Argiésans

Réseau d'Argiésans	Analyses réglementaires				Observations	Analyses autocontrôles				Observations
	TOTAL	CS	NC	NS		TOTAL	CS	NC	NS	
PRELEVEMENTS :										
sur Ouvrages										
Buc Réservoir	0	0	0	0		11	1	0	10	Conductivité < 200 µS/cm sur 10 analyses
sur Communes										
Argiésans (520 habs)	4	2	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Barvillars (295 habs)	2	0	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Buc (285 habs)	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Urcerey (240 habs)	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Total	8	2	0	6		11	1	0	10	
Légendes										
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées									
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité									
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité									
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité									
Total analyses réglementaires + autocontrôles : 19										

II.4.1.3 – Réseau de Belfort

Réseau de Belfort (UD2)	Analyses réglementaires				Observations	Analyses autocontrôles				Observations
	TOTAL	CS	NC	NS		TOTAL	CS	NC	NS	
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Captage Sermamagny	0	0	0	0		0	0	0	0	
sur Ouvrages										
Belfort UPEP (RP)	4	4	0	0		2	1	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Belfort Haut Service	29	8	1	20	Conductivité < 200 µS/cm sur 20 analyses Turbidité > 1 N° 79365-22	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Belfort Bas Service	0	0	0	0		45	16	0	29	Conductivité < 200 µS/cm sur 29 analyses
Réservoir du fort d'Essert	0	0	0	0		12	8	0	4	Conductivité < 200 µS/cm sur 4 analyses
Offemont Rudolphe	0	0	0	0		12	4	0	8	Conductivité < 200 µS/cm sur 8 analyses
sur Communes										
Bavilliers (4780 habs)	10	3	0	7	Conductivité < 200 µS/cm sur 7 analyses	0	0	0	0	
Belfort (47760 habs)	54	19	0	35	Conductivité < 200 µS/cm sur 35 analyses	0	0	0	0	
Bessoncourt (1300 habs)	3	1	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Chèvremont (1620 habs)	2	1	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Cravanche (2010 habs)	3	1	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Danjoutin (3730 habs)	10	4	0	6	Conductivité < 200 µS/cm sur 6 analyses	0	0	0	0	
Denney (785 habs)	2	0	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Eloie (965 habs)	2	0	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Essert (3420 habs)	10	4	0	6	Conductivité < 200 µS/cm sur 6 analyses	0	0	0	0	
Offemont (4270 habs)	10	3	0	7	Conductivité < 200 µS/cm sur 7 analyses	0	0	0	0	
Perouse (240 habs)	3	1	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Roppe (1210 habs)	3	1	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Valdoie (5490 habs)	10	3	0	7	Conductivité < 200 µS/cm sur 7 analyses	0	0	0	0	
Vettrigne (990 habs)	2	0	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Total	157	53	1	103		72	29	0	43	
Légendes										
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées									
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité									
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité									
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité									
Total analyses réglementaires + autocontrôles : 229										

II.4.1.4 – Réseau d'Eguenigue

Réseau d'Eguenigue	Analyses réglementaires				Observations	Analyses autocontrôles				Observations
	TOTAL	CS	NC	NS		TOTAL	CS	NC	NS	
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Captage Eguenigue										
sur Ouvrages										
Eguenigue réservoir	0	0	0	0		0	0	0	0	
Eguenigue traitement	0	0	0	0		0	0	0	0	
sur Communes										
Eguenigue (280 habs)	1	0	0	1		0	0	0	0	
Lacollongé (235 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Menoncourt (410 habs)	4	1	0	3	Conductivité < 200 µS/cm sur 3 analyses	0	0	0	0	
Phaffans (455 habs)	2	1	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Total	8	3	0	5		0	0	0	0	
Légendes										
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées									
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité									
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité									
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité									
Total analyses réglementaires + autocontrôles : 8										

II.4.1.5 – Réseau d'Evette - Sermamagny

Réseau de Evette-Salbert Sermamagny (UD1)	Analyses réglementaires				Observations	Analyses autocontrôles				Observations
	TOTAL	CS	NC	NS		TOTAL	CS	NC	NS	
PRELEVEMENTS :										
sur Ouvrages										
Evette Salbert 700 m3	4	0	0	4	Conductivité < 200 µS/cm sur 4 analyses	11	1	0	10	Conductivité < 200 µS/cm sur 10 analyses
Evette-Salbert 50 m3	0	0	0	0		1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Evette Salbert 150 m3	0	0	0	0		12	1	0	11	Conductivité < 200 µS/cm sur 11 analyses
sur Communes										
Evette-Salbert (2110 habs)	9	1	0	8	Conductivité < 200 µS/cm sur 8 analyses	0	0	0	0	
Sermamagny (900 habs)	5	1	0	4	Conductivité < 200 µS/cm sur 4 analyses	0	0	0	0	
Total	18	2	0	16		24	2	0	22	
Légendes										
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées									
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité									
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité									
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité									
Total analyses réglementaires + autocontrôles : 42										

II.4.1.6 – Réseau de Foussemagne

Réseau de Réseau de Morvillars (UD6)	Analyses réglementaires				Observations	Analyses autocontrôles				Observations
	TOTAL	CS	NC	NS		TOTAL	CS	NC	NS	
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Captage Foussemagne	0	0	0	0						
sur Ouvrages										
Foussemagne réservoir	3	2	1	0	Esa metolachlore > 0,1	12	0	12	0	Esa metolachlore > 0,1
sur Communes										
Foussemagne (935 habs)	8	7	1	0	Plomb >10 (36) N° 78203-22	0	0	0	0	
Total	11	9	2	0		12	0	12	0	
Légendes										
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées									
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité									
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité									
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité									
Total analyses réglementaires + autocontrôles : 23										

II.4.1.7 – Réseau de Morvillars

Réseau de Réseau de Morvillars (UD6)	Analyses réglementaires				Observations	Analyses autocontrôles				Observations
	TOTAL	CS	NC	NS		TOTAL	CS	NC	NS	
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Puits Morvillars	0	0	0	0		0	0	0	0	
sur Ouvrages										
Bourogne Réservoir	0	0	0	0		12	12	0	0	
Morvillars Réservoir	7	7	0	0		10	10	0	0	
sur Communes										
Bourogne (1910 habs)	3	3	0	0		0	0	0	0	
Charmois (345 habs)	2	2	0	0		0	0	0	0	
Méziré (1340 habs)	3	3	0	0		0	0	0	0	
Morvillars (1100 habs)	2	2	0	0		0	0	0	0	
Total	17	17	0	0		22	22	0	0	
Légendes										
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées									
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité									
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité									
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité									
Total analyses réglementaires + autocontrôles : 39										

II.4.1.8 – Réseau de Petit-Croix

Réseau de Réseau de Morvillars (UD6)	Analyses réglementaires				Observations	Analyses autocontrôlées				Observations
	TOTAL	CS	NC	NS		TOTAL	CS	NC	NS	
PRELEVEMENTS :										
Caplage Petit Croix	1	1	0	0						
sur Ouvrages										
Petit Croix traitement										
Petit Croix surpresseurs	3	3	0	0		12	4	8	0	Metolacior Esa > 0,1 sur 8 analyses
sur Communes										
Autrechêne (285 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Cunelières (355 habs)	3	3	0	0		0	0	0	0	
Fontenelle (125 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Montreux-Château (1195 habs)	3	3	0	0		0	0	0	0	
Novillard (305 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Petit Croix (305 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Total	14	14	0	0		12	4	8	0	
Légendes										
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées									
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité									
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité									
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité									
Total analyses réglementaires + autocontrôlées : 26										

II.4.1.9 – Réseau sud agglomération

	Analyses réglementaires				Observations	Analyses autocontrôlées				Observations
	TOTAL	CS	NC	NS		TOTAL	CS	NC	NS	
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Doubs	0	0	0	0		0	0	0	0	
sur Ouvrages										
Châtenois Réservoir	0	0	0	0		13	13	0	0	
Dorans Réservoir	0	0	0	0		12	7	0	5	Conductivité < 200 µS/cm sur 5 analyses
Méroux Réservoir	0	0	0	0		0	0	0	0	
Trévenans 200 m3	0	0	0	0		12	7	0	5	Conductivité < 200 µS/cm sur 5 analyses
Trévenans Goudan	0	0	0	0		11	3	0	8	Conductivité < 200 µS/cm sur 8 analyses
sur Communes										
Andelnans (1205 habs)	3	1	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Bermont (390 habs)	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Botans (305 habs)	3	2	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Châtenois les Forges (2760)	5	4	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Dorans (780 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Méroux (880 habs)	2	0	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Moval (455 habs)	0	0	0	0		0	0	0	0	
Sévenans (725 habs)	1	1	0	0		0	0	0	0	
Trévenans (1295 habs)	2	0	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Vézelois (995 habs)	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Total	19	9	0	10		48	30	0	18	
Légendes										
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées									
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité									
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité									
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité									
Total analyses réglementaires + autocontrôlées : 67										

Le « rapport 2022 sur le prix et la qualité des services » de Pays Montbéliard Agglomération est consultable au siège de ce dernier et comprend les données sur la qualité de l'eau de MATHAY.

II.4.2 – Principales caractéristiques physico-chimiques

	pH moyen	Conductivité moyenne	Dureté moyenne	Concentration moy. Nitrates	Total Analyses
Angeot	7,9	340 µS/cm	16,6 °F	4,5 mg/L	27
Argiésans	-	-	-	-	19
Belfort	7,3	188 µS/cm	8,1 °F	7,9 mg/L	229
Eguenigue	-	-	-	-	8
Evette - Sermamagny	7,8	155 µS/cm	7,4 °F	4,5 mg/L	42
Fousseماغne	6,8	251 µS/cm	9,0 °F	29,2 mg/L	23
Morvillars	7,8	509 µS/cm	24,9 °F	9,3 mg/L	39
Petit-Croix	7,9	216 µS/cm	8,4 °F	24,4 mg/L	26
Sud Agglomération	7,8	302 µS/cm	-	-	67
TOTAL ANALYSES					480

Les valeurs indiquées correspondent aux moyennes relevées annuellement sur les réseaux pour lesquels des mesures ont été réalisées.

II.4.3 – Lutte contre les pollutions diffuses

Grand Belfort poursuit son engagement dans la lutte contre les pollutions diffuses. Sur le volet agricole, le partenariat avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture est reconduit. Il a pour objectif d'accompagner les agriculteurs travaillant à proximité de ces captages d'eau vers une amélioration de leurs pratiques professionnelles. Ainsi, les exploitants agricoles situés à proximité du captage d'eau potable ont été rencontrés et sensibilisés à la problématique de la qualité de l'eau. Ils ont pu ainsi s'engager volontairement dans une modification de leur pratique : modification des intrants et réduction de leur apport.

Chiffres clés :

Coût annuel du partenariat : 10 880 € TTC

	Surface totale de l'aire d'alimentation du captage	Surface agricole utile (SAU)	Surface toujours en herbe (sans apport de produits phytosanitaires)	Nombre d'agriculteurs concernés	Exploitations agricoles engagées dans une mesure agro-environnementale
Morvillars	1 320 ha	490 ha (soit 37% de la surface totale)	220 ha (soit 45 % de la SAU)	18	160 ha (soit 60 % de la SAU éligible)
Sermamagny	5 100 ha	715 ha (soit 14 % de la surface totale)	705 ha (soit 98 % de la SAU)	19	630 ha (soit 90 % de la SAU éligible)
Fousseماغne	69,80 ha	47 ha (soit 67 % de la surface totale)	12 ha (soit 25 % de la SAU)	8	0 ha (soit 100 % de la SAU éligible)

(Chiffres 2020)

Problématique métabolites ESA-Métolachlore :

Un métabolite de pesticide, l'ESA-Métolachlore a été mis en évidence sur les captages de Fossemaigne et Petit-Croix.

Une actualisation récente au niveau national des données toxicologiques de l'ESA-Métolachlore a été effectuée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Environnementale (ANSSE) conduisant à classer cette substance comme « non-pertinante » au sens toxicologique. Il en résulte que les résultats obtenus au titre du contrôle sanitaire sont considérés comme conformes.

Grand Belfort s'attache néanmoins à continuer de prendre l'ensemble des mesures nécessaires qu'elles soient curatives ou préventives afin d'améliorer la situation au regard de ce paramètre.

Nota : l'utilisation de l'eau ne constitue pas un danger potentiel pour la santé. Les concentrations d'ESA-Métolachlore sont bien en deçà de la valeur sanitaire (Vmax 510 µg/l) définie par l'ANSSE.

III – INDICATEURS FINANCIERS

III.1 – Tarifs

La tarification et ses modalités en vigueur sur Grand Belfort sont conformes à la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et milieux aquatiques.

Grand Belfort pratique une tarification binôme à l'instar d'une grande majorité des collectivités gestionnaires de service public de distribution d'eau potable.

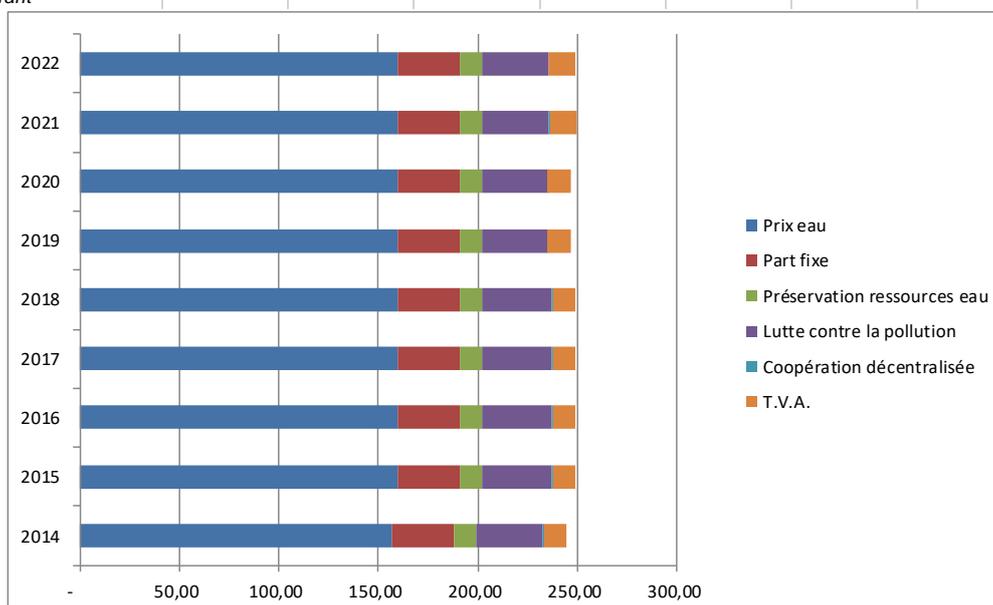
Les tarifs 2022 de l'eau et de l'assainissement ont été adoptés lors de la délibération du Conseil Communautaire du 9 décembre 2021 pour une application au 1^{er} janvier 2022. Ils ont été reconduits de manière identique à 2021.

Le tarif de l'eau consiste en une part variable proportionnelle à la quantité d'eau consommée et en une part fixe destinée à couvrir les frais constants du service en matière de renouvellement d'appareils de comptage et de branchements. À noter que depuis 2013, cette part fixe a été modulée en fonction du diamètre compteur.

III.2 – Évolution du tarif de l'eau potable

	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022
Prix du m ³ d'eau	1,33169	1,33169	1,33169	1,33169	1,33169	1,33169	1,33169	1,33169
Part fixe HT	31 €/an*							
TAXES								
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	0,096	0,096	0,096	0,096	0,096	0,096	0,096	0,096
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	0,29	0,29	0,29	0,29	0,27	0,27	0,28	0,28
Coopération décentralisée	0,00333	0,00333	0,00333	0,00333	0,00333	0,00333	0,00333	0,00333
T.V.A. (5,5%)	0,1089	0,1089	0,1089	0,1089	0,0936	0,0936	0,09411	0,09411
Prix du m³ d'eau TTC (Hors part fixe)	1,81	1,81	1,81	1,81	1,79	1,79	1,80	1,80

* pour un compteur de diamètre 15 mm, cas le plus courant



III.3 – Détail de la facture

Qui fixe le prix ?

- Pour la part de la collectivité : Grand Belfort, par délibération du Conseil Communautaire.
- Pour les redevances prélèvement et pollution : l'Agence de l'Eau.

À quoi correspond cette somme ?

La part collectivité :

- couvre le fonctionnement complet du service de l'eau potable, de la production jusqu'au consommateur,
- couvre les remboursements des emprunts contractés par la collectivité pour le financement des installations qui lui appartiennent,
- couvre les achats d'eau réalisés auprès des autres collectivités « traiteurs d'eau ».

Les redevances « prélèvement », « pollution domestique » et « modernisation des réseaux de collecte » sont payées par les collectivités, et répercutées sur les usagers, pour les quantités d'eau prélevées dans le milieu naturel et la pollution rejetée. Ces redevances, contreparties de la dégradation du milieu naturel, sont redistribuées sous forme d'aide aux efforts d'épuration et de collecte.

Ces redevances sont gérées par les Agences de l'Eau à l'échelle de six grands bassins hydrographiques. Ces agences en fixent les montants en fonction des circonstances locales et en redistribuent le produit dans le cadre de programmes pluriannuels fixés par leurs instances dirigeantes (Conseil d'Administration et Comité de Bassin) et approuvés par le Gouvernement.

Les redevances "prélèvement" et "pollution" sont soumises à la TVA au taux de 5,5 %.

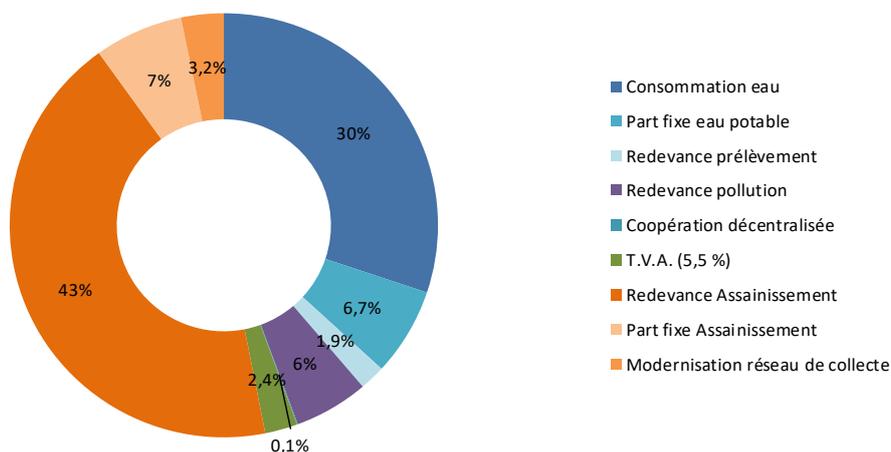
III.4 – Facture type eau potable et assainissement

Le montant est calculé sur une consommation de référence définie par l'INSEE. La consommation de référence est celle d'un abonné domestique, habitant une résidence principale, ayant une consommation annuelle de 120 m³ d'eau potable avec un compteur de diamètre 15 mm et un branchement de diamètre 20 mm (J.O. n° 77 du 20 novembre 1995).

Les tarifs 2022 de l'eau et de l'assainissement (applicables au 1er janvier 2022) ont été adoptés par délibération du Conseil Communautaire du 9 décembre 2021.

	Tarifs 2022		Tarifs 2023	
	Prix €/m ³	Montant € pour 120 m ³	Prix €/m ³	Montant € pour 120 m ³
Consommation Eau Potable	1,33169	159,80	1,50	180,00
Redevance de prélèvement	0,096	11,52	0,096	11,52
Redevance pollution Agence de l'Eau	0,28	33,60	0,28	33,60
Coopération décentralisée	0,00333	0,3996	0,00333	0,3996
Part fixe (pour un compteur de type individuel et de diamètre 15 mm)		31,00		40,00
T.V.A. (5,5%)		13,00		14,60
Total TTC eau potable		249,32		280,12
Modernisation réseaux de collecte – Agence de l'eau	0,16	19,20	0,16	19,20
Consommation assainissement	1,91	229,20	2,15	258,00
Part fixe assainissement		30,00		40,00
Total TTC assainissement		278,40		317,20
TOTAL FACTURE (€ TTC)		527,72		597,32

Décomposition de la facture en %



III.5 – Budget de l'Eau

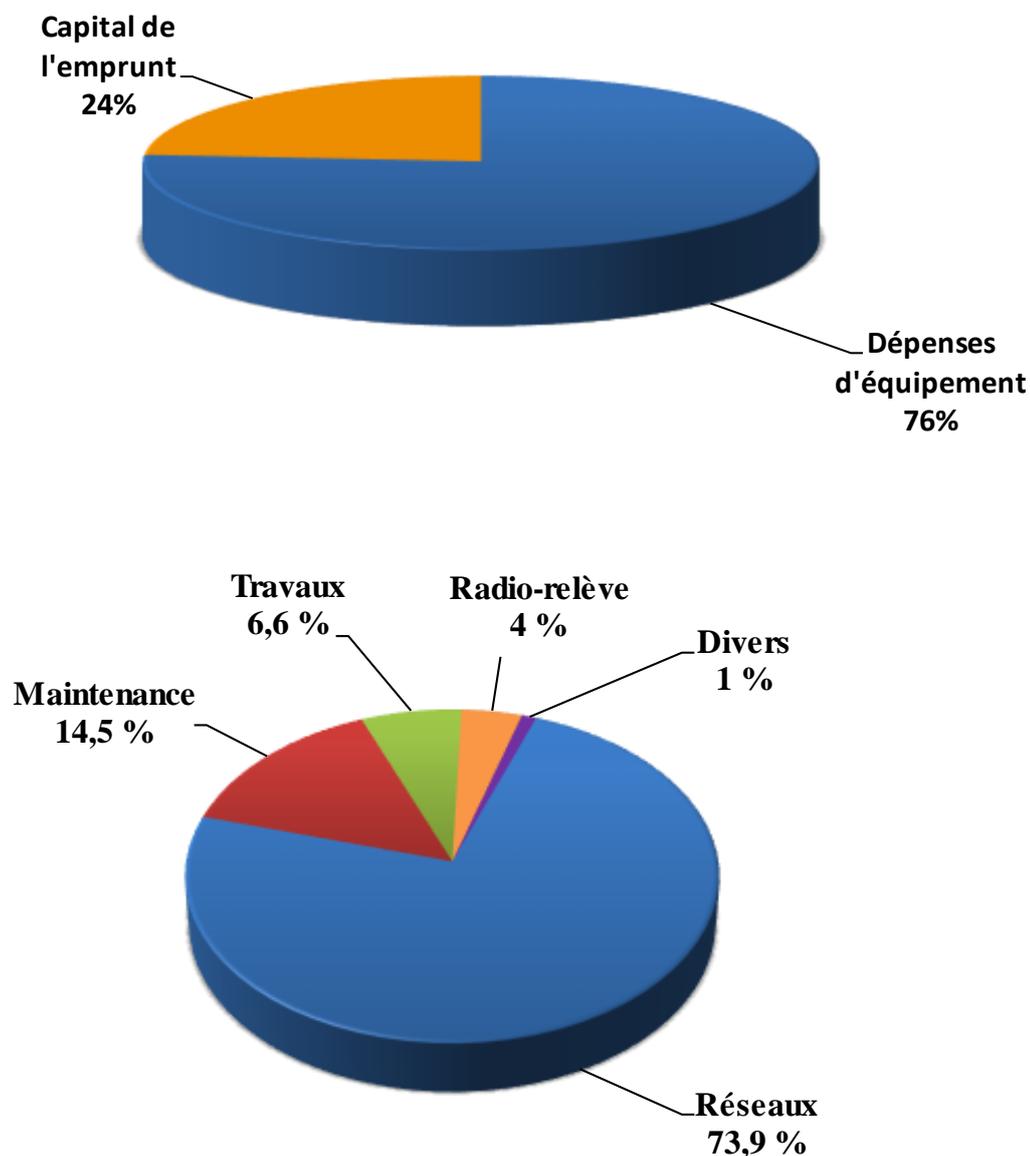
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 2022

Le montant des dépenses d'équipement augmente de près de 30 % entre les exercices 2021 et 2022.

Le montant total des dépenses réelles d'investissement baisse de 28 % par rapport à 2021. Cette diminution s'explique par le remboursement du capital de l'emprunt qui passe de 2,9 M€ en 2021 à 0,9 M€ en 2022 du fait d'un remboursement par anticipation d'un emprunt fin 2021.

Dépenses réelles d'investissement 2022

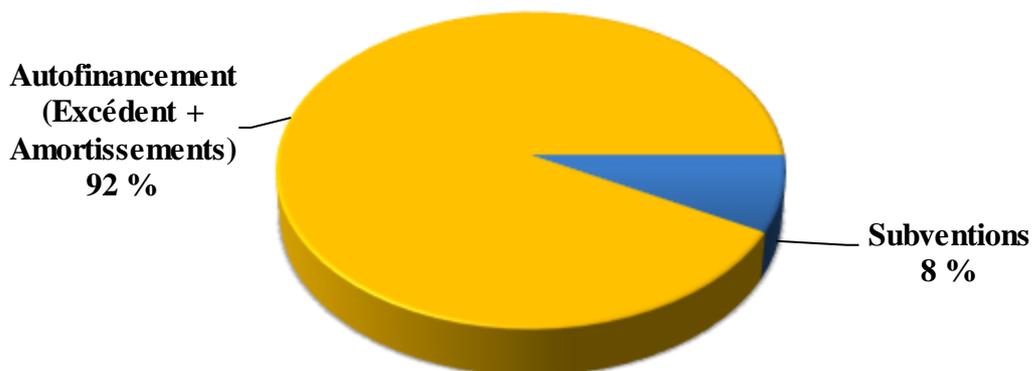


Recettes d'investissement 2022

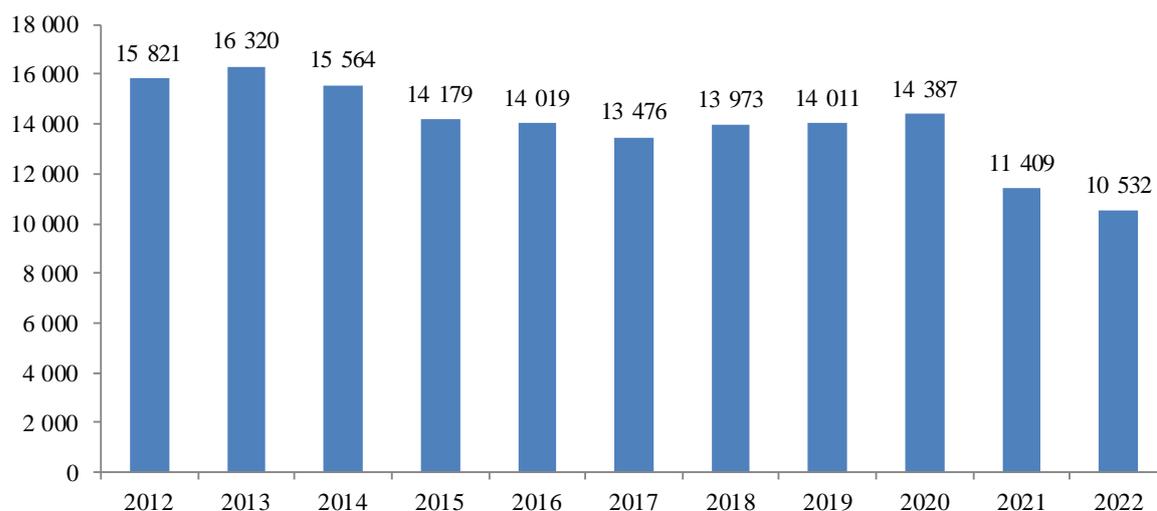
Les recettes d'investissement sont en hausse (hors emprunt).

Financement de l'investissement	2021	2022	Evolution
Subventions	877 027,00 €	507 528,44 €	-369 498,56 €
Autofinancement (Excédent + Amortissements)	3 236 798,65 €	5 959 061,94 €	2 722 263,29 €
Emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	4 113 825,65 €	6 466 590,38 €	2 352 764,73 €

Financement des investissements 2022



Évolution de l'encours de la dette (en k€)



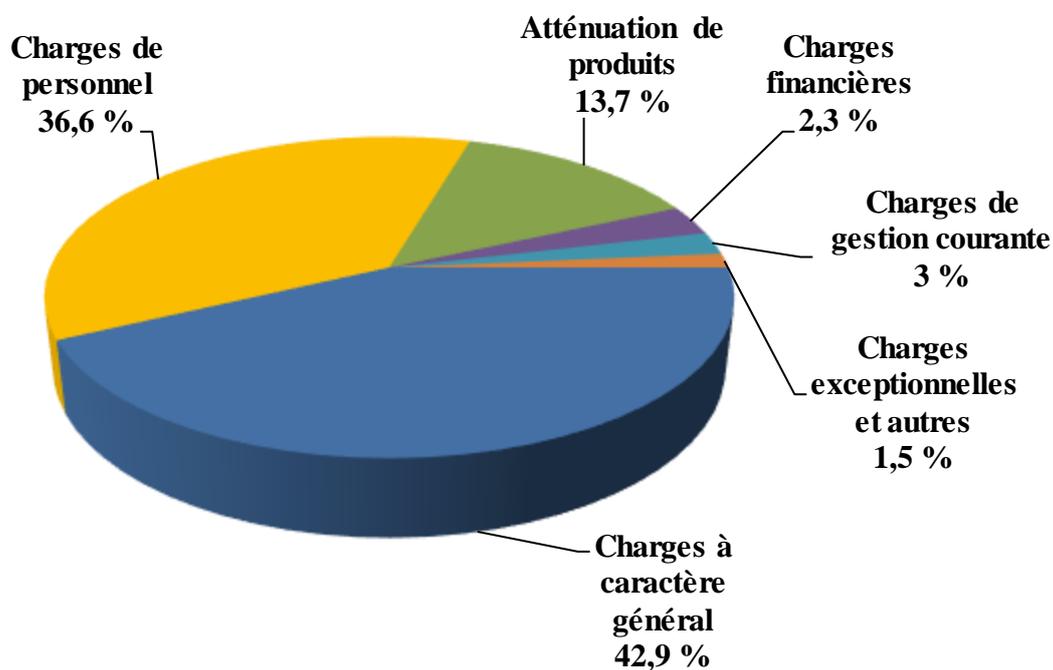
SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation 2022

La hausse des dépenses réelles d'exploitation de 355 K€ s'explique par :

- une augmentation de 391 K€ sur les charges à caractère général (achat d'eau)
- une hausse de 472 K€ des charges de personnel
- une baisse de 220 K€ des reversements à l'agence de l'eau
- une baisse de 166 K€ des dotations aux provisions.

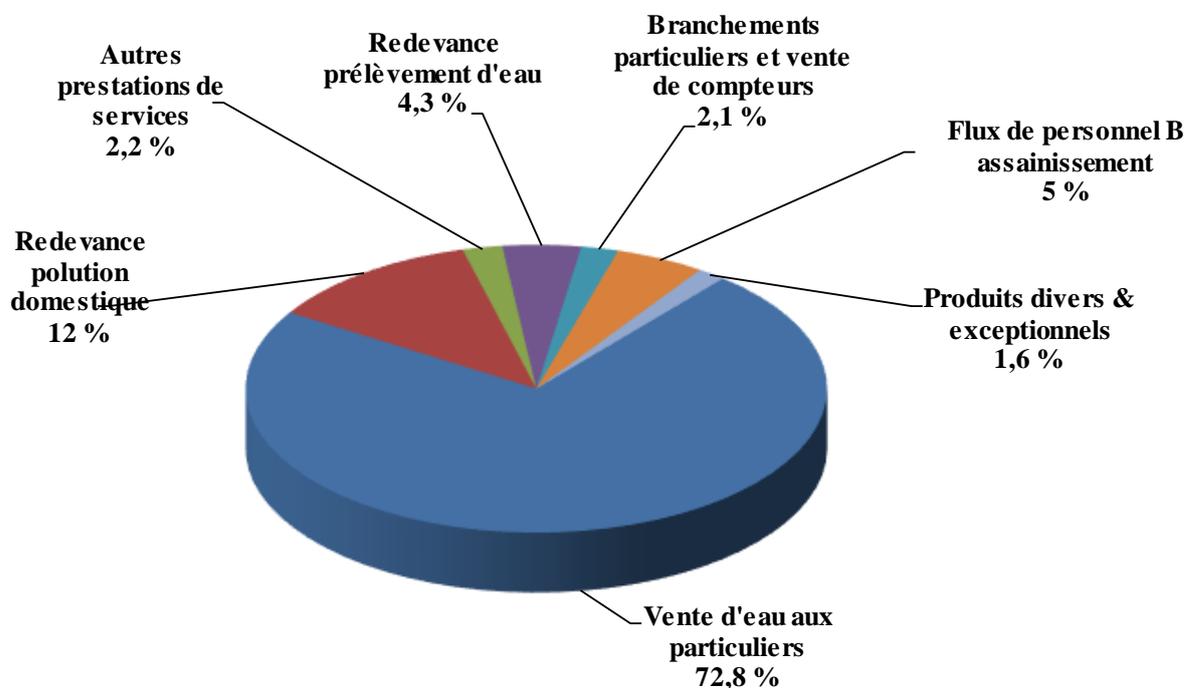
Répartition des dépenses réelles d'exploitation 2022



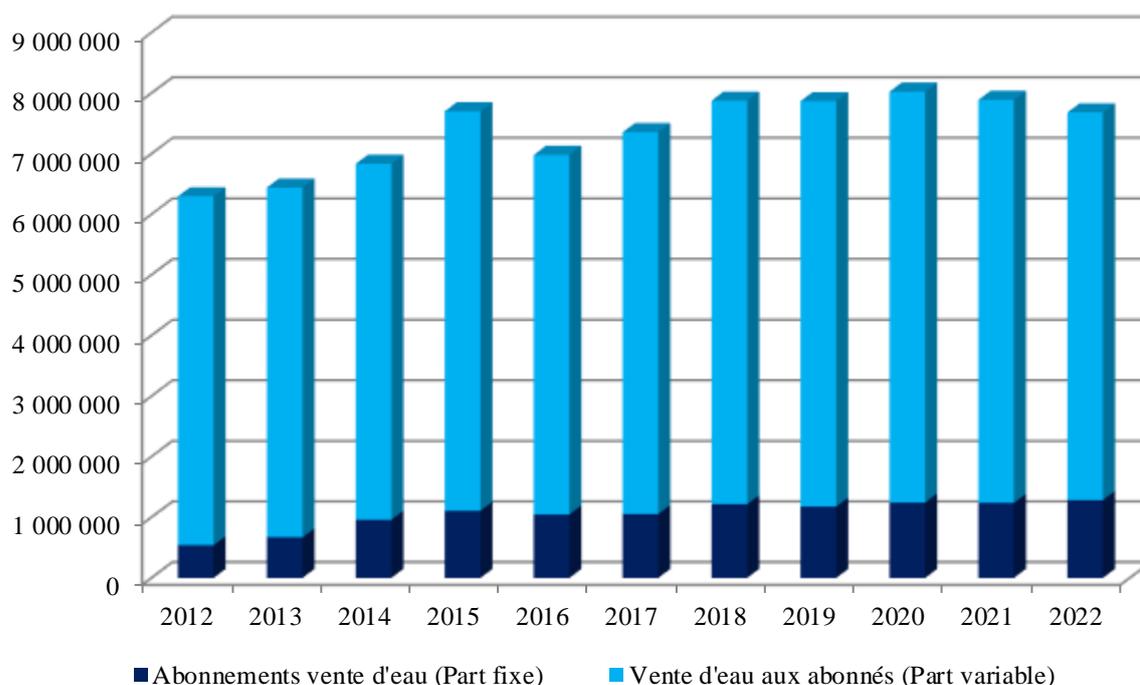
Recettes d'exploitation 2022

Les recettes de fonctionnement diminuent de 183 K€, notamment pour la vente d'eau aux particuliers (- 207 K€).

Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2022



Évolution des produits de la vente de l'eau



	CA 2021	CA 2022	Evolution
Recettes réelles d'exploitation	10 743 016,75 €	10 560 335,61 €	-182 681,14 €
Ventes d'eau	7 890 526,06 €	7 683 993,68 €	-206 532,38 €
<i>dont : consommation (part variable)</i>	<i>6 651 571,10 €</i>	<i>6 397 970,69 €</i>	<i>-253 600,41 €</i>
<i>abonnements (part fixe)</i>	<i>1 238 954,96 €</i>	<i>1 286 022,99 €</i>	<i>47 068,03 €</i>
Redevance et coopération	1 828 988,74 €	1 747 704,97 €	-81 283,77 €
Produits exceptionnels	72 816,16 €	167 023,60 €	94 207,44 €
Autres produits	950 685,79 €	961 613,36 €	10 927,57 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	228 820,00 €	612 274,40 €	383 454,40 €
Reprise du résultat de fonctionnement N-1	2 273 898,07 €	480 931,35 €	-1 792 966,72 €
Dépenses réelles d'exploitation	7 770 453,12 €	8 125 293,09 €	354 839,97 €
Charges générales	3 095 108,07 €	3 485 771,03 €	390 662,96 €
<i>dont : achats d'eau</i>	<i>1 626 323,92 €</i>	<i>2 017 347,84 €</i>	<i>391 023,92 €</i>
<i>redevances</i>	<i>393 527,18 €</i>	<i>392 749,23 €</i>	<i>-777,95 €</i>
Charges de personnel	2 504 340,62 €	2 976 208,90 €	471 868,28 €
Atténuation de produits	1 335 000,00 €	1 115 665,00 €	-219 335,00 €
Charges de gestion courantes	257 956,50 €	245 929,95 €	-12 026,55 €
Charges financières	247 673,44 €	183 229,11 €	-64 444,33 €
Charges exceptionnelles	157 797,49 €	112 011,10 €	-45 786,39 €
Dotations aux provisions	172 577,00 €	6 478,00 €	-166 099,00 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 761 144,22 €	2 725 855,81 €	964 711,59 €
Solde d'exécution de fonctionnement	3 714 137,48 €	802 392,46 €	-2 911 745,02 €
Recettes réelles d'investissement	2 352 681,43 €	3 740 734,57 €	1 388 053,14 €
Recettes propres d'investissement	2 352 681,43 €	3 740 734,57 €	1 388 053,14 €
Emprunts réalisés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes d'ordre d'investissement	1 761 144,22 €	2 725 855,81 €	964 711,59 €
Dépenses réelles d'investissement	5 149 446,75 €	3 689 694,28 €	-1 459 752,47 €
Dépenses d'équipement	2 172 123,95 €	2 812 248,30 €	640 124,35 €
Remboursement de la dette (hors refin.)	2 977 322,80 €	877 445,98 €	-2 099 876,82 €
Dépenses d'ordre d'investissement	228 820,00 €	612 274,40 €	383 454,40 €
Reprise du résultat d'investissement N-1	1 288 295,81 €	2 552 736,91 €	1 264 441,10 €
Solde d'exécution d'investissement	-2 552 736,91 €	-388 115,21 €	2 164 621,70 €

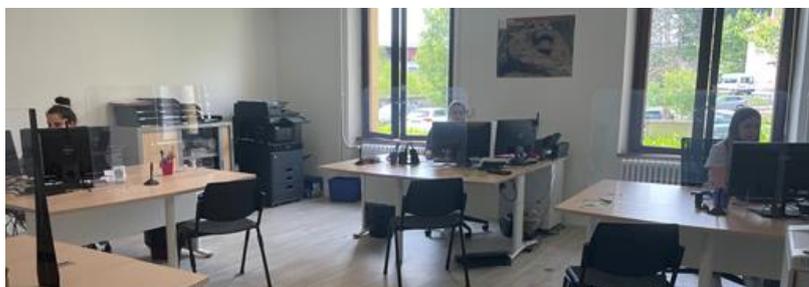
IV – GESTION DES USAGERS

IV.1 – Accueil des usagers

Les usagers sont reçus à l'accueil de la Direction Eau et Environnement de Grand Belfort à l'adresse suivante :

*4 rue Jean-Pierre Melville
90000 BELFORT*

*du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h30*



Le service « Gestion des Usagers » offre un accueil de qualité et enrichit la palette de ses services.

En 2022, le service « Gestion des Usagers » a ainsi mis en place :

- un suivi spécifique des changements de syndicats de gestion pour les copropriétés : courrier au syndic entrant et sortant, enregistrement des coordonnées bancaires propres à chaque copropriété, mise en place de prélèvements automatiques ;
- une alerte des abonnés dès que le module radio qui équipe leur compteur d'eau transmet au service une alarme « fuite ». Entre septembre et décembre, plus de 2 000 abonnés ont ainsi été avertis d'une suspicion de fuite sur leurs installations.

Le service d'astreinte pour les abonnés des 52 communes de Grand Belfort permet de répondre à toutes les urgences, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en téléphonant au : 03 84 90 11 22.

IV.2 – Information des usagers

Une fiche d'information sur la qualité de l'eau distribuée, élaborée conjointement par l'A.R.S. est envoyée chaque année aux abonnés du service au moment de la facturation.

Une lettre d'information sur l'eau et les services aux abonnés, réalisée par le Service Gestion des Usagers, est également jointe aux factures.



Le site Internet de Grand Belfort comporte une section dédiée à l'eau et à l'assainissement. Elle permet la diffusion de nombreuses informations à destination de tout type de consommateur. Le service Gestion des usagers y diffuse également les informations relatives aux tarifs, à la qualité de l'eau, ainsi que l'ensemble des formulaires et règlements du service.

↳ www.grandbelfort.fr Rubrique Eau et Assainissement

Une agence en ligne permet par ailleurs à chaque abonné, via un accès sécurisé, de visualiser la situation de son ou ses point(s) d'installation, ses factures, de régler par carte bancaire ou encore de traiter des démarches en ligne : gestion du prélèvement automatique, saisie des relèves, question sur son abonnement ou son compteur.

IV.3 – Conformité de la qualité de l'eau

L'information est réalisée par affichage à l'annexe de l'Hôtel de Grand Belfort, 4 rue Jean-Pierre Melville pour les 52 communes et dans les mairies.

IV.4 – Restriction ou interruption de la distribution

Malgré les ruptures de canalisations, les interventions et réparations rapides ont permis de réduire au minimum les perturbations du service.

V – INDICATEURS DE PERFORMANCE

V.1 – Qualité des eaux distribuées

La conclusion sanitaire de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité de l'eau distribuée par Grand Belfort en 2022 est annexée.

V.2 – Rendement des réseaux d'alimentation

Le rendement est établi sur la base des volumes comptabilisés mis en distribution sur une période très proche de l'année civile et sur les volumes facturés aux usagers sur une période qui peut fluctuer de deux semaines au maximum en fonction des dates réelles. La relève radio permet d'être plus précis à ce niveau.

	Volumes produits (m ³)	Volumes vendus (m ³)	Rendements (%)
Volumes bruts	5 977 488	4 807 937	
Volumes consommés non comptabilisés		213 750	
TOTAUX	5 977 488	5 021 687	84,0%

Le calcul du rendement de réseau est basé, réglementairement, sur le montant total des consommations facturées en 2022, en tenant compte des dégrèvements ou erreurs de facturation détectées au cours de cet exercice. Les volumes vendus font aussi l'objet d'un prorata temporis pour les ramener à une période de 12 mois.

Les volumes répertoriés, utilisés sans comptage annuellement mais non vendus, figurant dans le tableau ci-dessus ont été estimés selon la méthode de l'ASTEE.

V.3 – Indice de connaissance des réseaux

Selon les critères de l'arrêté du 2 décembre 2013, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est estimé à 108 sur 120.

V.4 – Indice linéaire de perte

3,54 m³/km/jour.

V.5 – Taux moyen annuel de renouvellement des réseaux

Le taux annuel de renouvellement sur les réseaux est de 0,47 %.

Nota : la recherche d'un taux élevé de renouvellement n'est pas un objectif en soi. Il faut lier cet indicateur à l'état du patrimoine : l'interprétation de cet indicateur sera d'autant plus significative si le service a une bonne connaissance du patrimoine et s'il existe un plan de renouvellement. C'est le cas sur Grand Belfort qui a engagé des études approfondies de connaissance et de gestion patrimoniale.

V.6 – Indice de protection de la ressource

SERMAMAGNY : 100 %

Le périmètre de protection des captages est complet et les captages sont considérés protégés. L'application de cet arrêté est suivie.

MORVILLARS : 80 %

Ce captage bénéficie d'un arrêté préfectoral qui est mis en œuvre. Toutefois, le périmètre de protection du captage est à compléter (puits de secours) et une procédure de révision est en cours.

Des actions sur les bassins d'alimentation de ces deux ressources sont également en cours afin d'éviter leur éventuelle pollution liée notamment aux pesticides et produits phytosanitaires.

V.7 – Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

86 coupures d'eau non programmées et sans pré-information ont eu lieu en cours d'année.

V.8 – Délai d'ouverture des branchements

Les nouveaux raccordements sont mis en service immédiatement à la fin des travaux, dès lors que le service est en possession de la demande d'abonnement signée.

Les mutations d'abonnement ne donnent pas lieu à coupure de l'alimentation en eau potable.

V.9 - Taux d'impayés eau

Le taux d'impayés au 31 décembre 2022 sur les recouvrements effectués par le Trésorier Public sur l'exercice 2021 est d'environ 2,25 %.

V.10 – Traitement des réclamations

Le fichier d'enregistrement fait ressortir 17 réclamations écrites sur 360 courriers reçus, soit un taux de 4,72 %.

V.11 – Renouvellement des branchements en plomb

Les branchements en plomb ont été remplacés sur Grand Belfort. Tous les branchements connus sont désormais changés. Si toutefois un branchement en plomb est détecté, il est immédiatement changé par Grand Belfort.

VI – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2022 a été marquée par :

- Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes d'Andelnans, Argiésans, Bavilliers, Belfort, Cunelieres, Denney, Evette-Salbert, Fontaine, Lacollonge, Montreux-Château, Offemont, et Petit-Croix (détail page suivante).



Denney – RD 83



Belfort rue Garteiser

- Le lancement de la maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'Usine de Production d'Eau Potable (estimation travaux : 9,5 M€ HT).
- L'acquisition d'une pompe de chantier gazole 150 m³/h (11 500 € HT).
- La réhabilitation du poste de surpression de Châtenois-Les-Forges (quartier Foch / Dunant) : en cours (41 000 € HT).
- La poursuite de l'étude sur la vulnérabilité de la ressource en eau potable de Morvillars.
- La régénération mécanique et physico-chimique du puits de production d'eau potable d'Angeot avec essais de pompage (60 000 € HT).
- Maîtrise d'œuvre pour la création d'une chambre de comptage et d'une interconnexion de sécurité entre Frais et Fousseماغne.
- L'aménagement, à Menoncourt, de l'étang de la Meltière en point d'eau naturel et artificiel (PENA) à usage de défense incendie (30 000 € HT sur budget principal).
- L'acquisition d'un équipement digital de contrôle débit / pression des PEI (budget général).

- 293 chantiers réalisés par l'atelier du Service des Eaux parmi lesquels :
 - 76 chantiers de création de branchements neufs d'eau potable,
 - 81 chantiers de réparation de conduite,
 - 90 chantiers de réparation de branchements,
 - 35 chantiers de remplacement de branchements,
 - 22 chantiers de pose, de renouvellement ou de dépose de PEI,
 - 25 chantiers de remplacement de vannes ou vannettes, remplacements de collier de prise, purge,
 - 40 chantiers et interventions divers (remplacement de bouches à clé, installation de signalisation, de protection cathodique, remplacement tampons de regards etc...).

Travaux d'extension ou de renouvellement de réseau en 2022 :

Communes	Nature des travaux	Linéaire posé en mètres	Coût des travaux en € HT
ANDELNANS	Renouvellement des branchements Hameau de Froideval	51 branchements	54 000 € HT
ARGIESANS	Renouvellement du réseau Rue De Gaulle – RD83	85 mL DN 100	26 000 € HT
ARGIESANS	Renouvellement du réseau Rue du Moulin	180 mL DN 100	67 000 € HT
BAVILLIERS	Renouvellement Branchements Rue d'Argiésans	16 branchements	59 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau Bld Renaud de Bourgogne	505 mL DN 100	113 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau Rue Voltaire	1000 mL DN 60	18 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau boulevard Dunant	315 mL DN 100	88 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau rue Vicaire	65 mL DN 100	32 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau rue de Cronstadt	105 mL DN 100	29 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau rue des Lavandières	135 mL DN 200	35 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau rue Garteiser - Réservoir Haut Service	390 mL DN 500	425 000 € HT
CUNELIERES	Renouvellement du réseau rue de la St Nicolas	150 mL DN 100	31 000 € HT
DENNEY	Renouvellement du réseau par fonçage Avenue d'Alsace – RD83	35 mL DN 150	35 000 € HT
EVETTE SALBERT	Renouvellement du réseau rue des Rosiers	113 mL DN 100	23 000 € HT
EVETTE SALBERT	Renouvellement du réseau rue Barbier – rue des Frères Kern	625 mL DN 100	59 000 € HT
FONTAINE	Renouvellement du réseau rue des Sources	230 mL DN 100	109 000 € HT
FONTAINE	Renouvellement du réseau rue du Tilleul	163 mL DN 150	28 000 € HT
LACOLLONGE	Renouvellement du réseau rue des Vosges	296 mL DN 100	87 000 € HT
MONTREUX-CHATEAU	Renouvellement du réseau Rue Jean Moulin	85 mL DN 100	48 000 € HT
OFFEMONT	Renouvellement du réseau rue des Cerisiers	569 mL DN 150	108 000 € HT
PETIT-CROIX	Interconnexion Novillard-RD29	255 mL DN 150	46 000 € HT
TOTAL	5 301 mL de réseaux renouvelés		1 520 000 € HT

On note une stabilisation du rendement du réseau après une forte progressession sur les années précédentes.

Le rendement net s'établit en 2022 à 84,0 %.

VII – ORIENTATIONS POUR L'AVENIR, ENJEUX

- Programme de renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes Belfort, Bermont, Botans, Châtenois les Forges, Chèvremont, Danjoutin, Dorans, Essert, Frais, Fontaine (poursuite de l'opération), Montreux-Château, Offemont et Valdoie ;
- Etude pour la recherche de nouvelles ressources souterraines avec l'appui du Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Nouvelle phase consistant à localiser des emplacements de forage à lancer ;
- Poursuite de la maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'Usine de Production d'Eau Potable ;
- Travaux de création de la chambre de sectorisation / comptage entre Frais et Fossemaigne.
- Suite et fin des travaux de réhabilitation de l'équipement de chloration d'Evette-Salbert « La Forêt » ;
- Réhabilitation du surpresseur de Châtenois-Les-Forges rue Foch ;
- Suite et fin des travaux de réhabilitation du filtre d'eau industrielle alimentant le réseau de défense incendie de la zone industrielle de Bourogne (budget général).



ZONE DE DISTRIBUTION : ANGEOT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 34 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 469 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
<p>L'eau provient de plusieurs captages situés à Angeot et Leval. Les périmètres de protection sont réalisés.</p> <p>Elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.</p> <p>Votre réseau alimente 2398 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « GRAND BELFORT ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « GRAND BELFORT ».</p>	<p>BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
	<p>NITRATES A Très bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 4,07 mg/L Valeur maxi : 5,5 mg/L</p>
	<p>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS A Très bonne qualité</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 3 Nombre de mesures : 1,034 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>

Quelques conseils

CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
PLOMB 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
---	--

Édité le 31/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclinant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : ARGIESANS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 14 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 469 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																											
<p>L'eau provient de plusieurs sources de Champagne et Plancher les Mines(70). Les périmètres de protection sont réalisés.</p> <p>Elle est désinfectée au bioxyde de chlore avant d'être distribuée.</p> <p>Votre réseau alimente 1317 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « GRAND BELFORT ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « GRAND BELFORT ».</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 2,3 mg/L Valeur maxi : 2,9 mg/L </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 2 Nombre de mesures : 694 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L </td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td></td> <th>Eau douce</th> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 6,56 °f Valeur maxi : 10,4 °f </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A	Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 2,3 mg/L Valeur maxi : 2,9 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 2 Nombre de mesures : 694 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ		Eau douce	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 6,56 °f Valeur maxi : 10,4 °f
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																										
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																										
NITRATES	A	Très bonne qualité																										
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 2,3 mg/L Valeur maxi : 2,9 mg/L																										
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																										
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 2 Nombre de mesures : 694 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L																										
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																												
DURETÉ		Eau douce																										
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 6,56 °f Valeur maxi : 10,4 °f																										
Quelques conseils																												
<p>CHLORE  Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p> <p>PLOMB  Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>ABSENCE  Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>ENTRETIEN  Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.</p>																												
Pour aller plus loin																												
 <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>																												

Édité le 01/06/2023

L'Indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'Indicateur de qualité du paramètre le plus déclinant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : BELFORT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.	A <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 154 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 472 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																		
<p>L'eau provient des puits de Sermamagny et de la rivière Doubs sur la commune de Mathay (25). Les périmètres de protection sont réalisés.</p> <p>Elle est notamment reminéralisée et désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.</p> <p>Votre réseau alimente 76909 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « GRAND BELFORT ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « GRAND BELFORT ».</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td>Nombre de prélèvements : 147 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</td> <td></td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td>Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 5,49 mg/L Valeur maxi : 10,4 mg/L</td> <td></td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td>Nombre de prélèvements : 5 Nombre de mesures : 1,728 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,027 microgramme/L</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 147 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml		NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 5,49 mg/L Valeur maxi : 10,4 mg/L		PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de mesures : 1,728 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,027 microgramme/L	
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																	
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 147 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																		
NITRATES	A	Bonne qualité																	
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 5,49 mg/L Valeur maxi : 10,4 mg/L																		
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité																	
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de mesures : 1,728 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,027 microgramme/L																		
<h3>Quelques conseils</h3> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>  CHLORE </td> <td>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</td> </tr> <tr> <td>  PLOMB </td> <td>Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</td> </tr> <tr> <td>  ABSENCE </td> <td>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</td> </tr> <tr> <td>  ENTRETIEN </td> <td>Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.</td> </tr> </tbody> </table>	 CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	 PLOMB	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	 ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	 ENTRETIEN	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <th>DURETÉ</th> <th>Eau douce</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td>Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 8,25 °f Valeur maxi : 16,8 °f</td> </tr> </tbody> </table>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ	Eau douce		Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 8,25 °f Valeur maxi : 16,8 °f				
 CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.																		
 PLOMB	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.																		
 ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.																		
 ENTRETIEN	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.																		
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ	Eau douce																	
	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 8,25 °f Valeur maxi : 16,8 °f																	
<h3>Pour aller plus loin</h3> <div style="display: flex; align-items: center;">  <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p> </div>																			

Édité le 28/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : EGUENIGUE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022 Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 162 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 472 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																		
<p>L'eau provient des puits de Sermamagny et de la rivière Doubs sur la commune de Mathay (25). Les périmètres de protection sont réalisés.</p> <p>Elle est notamment reminéralisée et désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.</p> <p>Votre réseau alimente 1333 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « GRAND BELFORT ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « GRAND BELFORT ».</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td>Nombre de prélèvements : 7 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</td> <td></td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td>Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 5,49 mg/L Valeur maxi : 10,4 mg/L</td> <td></td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td>Nombre de prélèvements : 5 Nombre de mesures : 1,728 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,027 microgramme/L</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 7 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml		NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 5,49 mg/L Valeur maxi : 10,4 mg/L		PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de mesures : 1,728 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,027 microgramme/L	
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																	
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 7 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																		
NITRATES	A	Bonne qualité																	
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 5,49 mg/L Valeur maxi : 10,4 mg/L																		
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité																	
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de mesures : 1,728 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,027 microgramme/L																		

Quelques conseils

 CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
 PLOMB	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
 ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
 ENTRETIEN	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 28/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : EVETTE-SALBERT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022 Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.</p>	<p>A</p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 18 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 468 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

L'eau provient des puits de Malvaux, des sources de Champagny et Plancher les Mines (70). Les périmètres de protection sont réalisés.

Elle est reminéralisée et désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Votre réseau alimente 2948 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « GRAND BELFORT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « GRAND BELFORT »

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
---------------	---	--------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES	A	Très bonne qualité
----------	---	--------------------

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **2,3 mg/L**
Valeur maxi : **3,1 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
--------------------------------------	---	--------------------

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Nombre de mesures : **346**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

Quelques conseils

<p>CHLORE</p>	<p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>
<p>PLOMB</p>	<p>Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>
<p>ABSENCE</p>	<p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>
<p>ENTRETIEN</p>	<p>Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.</p>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau douce
--------	-----------

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **7,1 °f**
Valeur maxi : **8,9 °f**

Pour aller plus loin

	<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>
--	---

Édité le 28/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : FOUSSEMAGNE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022 Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.</p> <p>Suite à l'avis de l'ANSES du 30 septembre 2022 classant le paramètre ESA métolachlore comme non pertinent, l'eau distribuée est conforme à la réglementation.</p>	<p>A</p> <p>A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 12 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 456 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																		
<p>L'eau provient du puits de Foussemagne. Les périmètres de protection sont en cours de révision.</p> <p>Elle est désinfectée à l'eau de javel avant d'être distribuée.</p> <p>Votre réseau alimente 919 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « GRAND BELFORT ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « GRAND BELFORT »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 29,9 mg/L Valeur maxi : 30,5 mg/L</td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 345 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,022 microgramme/L</td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 29,9 mg/L Valeur maxi : 30,5 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 345 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,022 microgramme/L
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																	
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																	
NITRATES	A	Bonne qualité																	
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 29,9 mg/L Valeur maxi : 30,5 mg/L																	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité																	
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 345 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,022 microgramme/L																	

Quelques conseils

CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
PLOMB 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 28/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : MORVILLARS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022 Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 19 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 469 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																		
<p>L'eau provient du puits de Morvillars. Les périmètres de protection sont en cours de révision.</p> <p>Elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.</p> <p>Votre réseau alimente 4650 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « GRAND BELFORT ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « GRAND BELFORT ».</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : 16</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : 5</p> <p>Valeur moyenne : 9,22 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 12,2 mg/L</p> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Nombre de mesures : 692</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 16</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 5</p> <p>Valeur moyenne : 9,22 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 12,2 mg/L</p>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Nombre de mesures : 692</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																	
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 16</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>																	
NITRATES	A	Bonne qualité																	
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 5</p> <p>Valeur moyenne : 9,22 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 12,2 mg/L</p>																	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																	
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Nombre de mesures : 692</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>																	

Quelques conseils

CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
PLOMB 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 28/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : PETIT-CROIX

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022 Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.</p> <p>Suite à l'avis de l'ANSES du 30 septembre 2022 classant le paramètre ESA métolachlore comme non pertinent, l'eau distribuée est conforme à la réglementation.</p>	<p>A</p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 14 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 465 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

L'eau provient des captages de Petit Croix. Les périmètres de protection sont réalisés.

Elle est reminéralisée et désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Votre réseau alimente 2519 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « GRAND BELFORT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « GRAND BELFORT ».

Quelques conseils



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 28/04/2023

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 12</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 3</p> <p>Valeur moyenne : 23,8 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 24,7 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Nombre de mesures : 344</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau douce
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 3</p> <p>Valeur moyenne : 9,07 °f</p> <p>Valeur maxi : 9,2 °f</p>

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : SUD AGGLOMERATION

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 48 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 471 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU															
<p>L'eau provient des puits de Sermamagny et de la rivière Doubs sur la commune de Mathay (25). Les périmètres de protection sont réalisés.</p> <p>Elle est notamment reminéralisée et désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.</p> <p>Votre réseau alimente 9590 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « GRAND BELFORT ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « GRAND BELFORT ».</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td> Nombre de prélèvements : 41 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td> Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 5,49 mg/L Valeur maxi : 10,4 mg/L </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td> Nombre de prélèvements : 5 Nombre de mesures : 1,728 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,027 microgramme/L </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 41 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 5,49 mg/L Valeur maxi : 10,4 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de mesures : 1,728 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,027 microgramme/L
	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité													
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 41 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml														
	NITRATES	A	Bonne qualité													
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 5,49 mg/L Valeur maxi : 10,4 mg/L															
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité														
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de mesures : 1,728 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,027 microgramme/L															

Quelques conseils

CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
PLOMB 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 28/04/2023

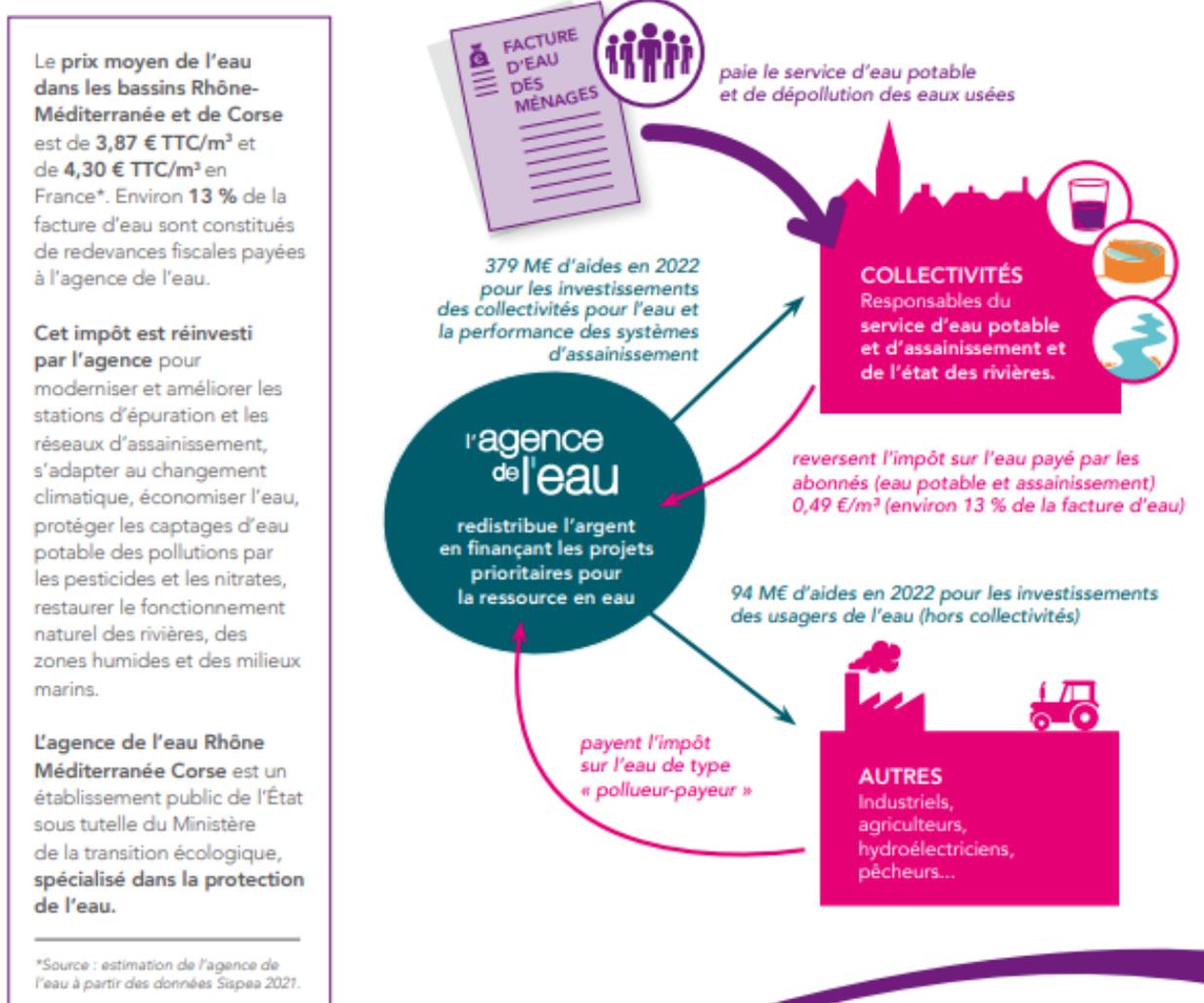
L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ÉDITION 2023

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.



**SAUVONS !
L'EAU !**

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2022

51% des aides attribuées en 2022 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (47,3 millions €)

407 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 22,8 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 416 000 habitants.

► Pour dépolluer les eaux (156,1 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

40 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 70 autres stations, notamment dans les territoires ruraux, aidées pour environ 36 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (89,4 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 65,4 M€ d'aides.

► Pour réduire les pollutions industrielles (21,5 millions €)

6 nouveaux territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

2 opérations majeures lancées sur de grands sites industriels.

► Pour lutter contre les pollutions agricoles par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable (6,6 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 30,6 millions € pour l'agriculture)

6 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Le coût moyen de ces traitements s'élève à 755 millions € par an.

30,6 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité (70,5 millions €)

70,4 km de rivières restaurées et 75 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges, ouvrages en rivière...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel. 5 630 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide.

L'agence intervient également au profit de la mer Méditerranée. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 465 ha d'herbiers.

► Pour la solidarité internationale (3,67 millions €)

48 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 23 pays en développement.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

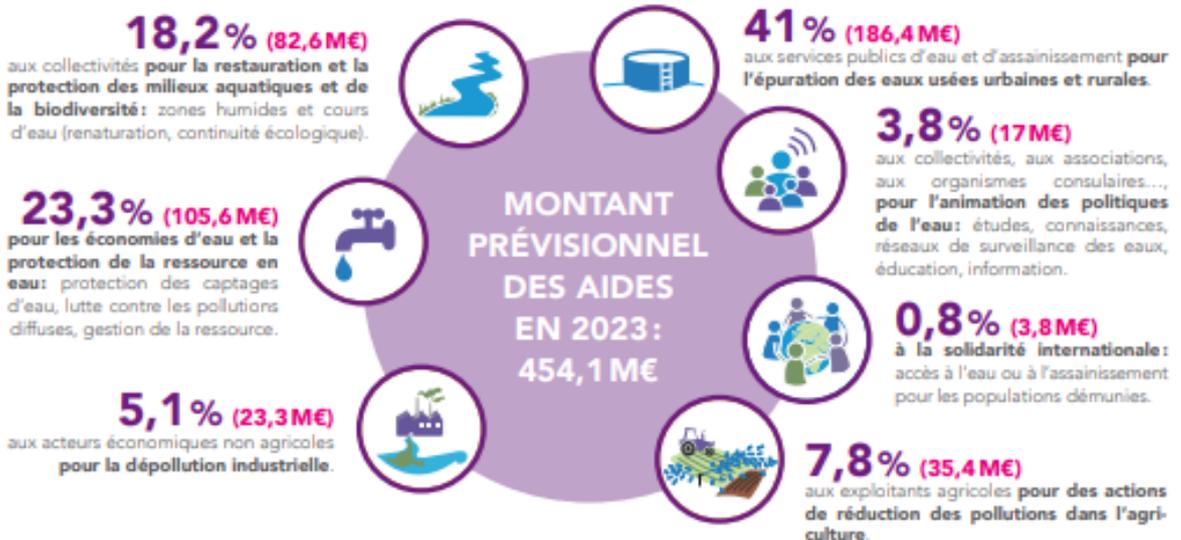
2023

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 13 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 38 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,9 € par mois pour les redevances.



Pour toutes les redevances (sauf celle sur les pesticides), les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

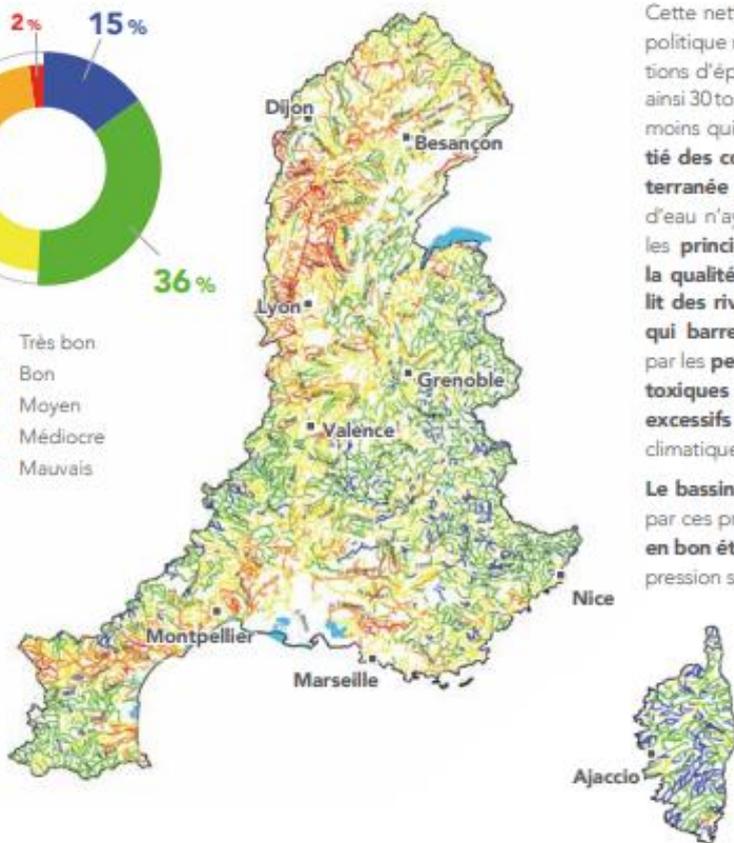
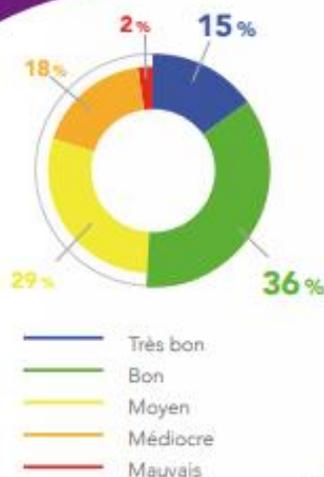


- **Solidarité envers les communes rurales**: l'agence de l'eau soutient, à des taux très préférentiels, les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond essentiellement au financement, par l'agence de l'eau, de l'office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2023 s'élève à 99,2 M€.

Découvrez le 11^e programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur www.eaurmc.fr

QUALITÉ DES EAUX

État écologique des cours d'eau
Données 2021



Le nombre de cours d'eau en bon état physico-chimique a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. **La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état.** Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les **principales causes de dégradation de la qualité de l'eau** sont l'**artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau**, les pollutions par les **pesticides** et les **rejets de substances toxiques** ainsi que les **prélèvements d'eau excessifs** dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, **91 % de ses rivières sont en bon état.** Toutefois, un accroissement de la pression sur la ressource en eau est constaté.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière

Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes